

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES
MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES – DROIT ET FISCALITE DU MARCHE DE L'ART
ANNEE 2026-2027

SEMESTRE 3 DROIT ET FISCALITÉ DU MARCHÉ DE L'ART		
COURS	HEURES	ECTS
UE1 – Enseignements fondamentaux		
Propriété littéraire et artistique- Droit d'auteur	20	4
Introduction au copyright	10	4
Techniques contractuelles	15	4
		12
UE2 – Enseignements de spécialité		
Professionnels et vente d'œuvres d'art	25	6
Mécénat et fondations	15	-
Droit administratif des œuvres d'art	25	6
Droit fiscal	15	5
Trafic international et restitutions d'œuvres d'art	10	-
		17
UE Maîtrise langue étrangère		
Terminologie anglaise	10	1
TOTAL S3	145	30
SEMESTRE 4 DROIT ET FISCALITÉ DU MARCHÉ DE L'ART		
COURS	HEURES	ECTS
UE1 – enseignements fondamentaux		
Droit pénal des images	15	4
Plateformes numériques	15	4
Assurance des entreprises	8	-
		8
UE2 – enseignements de spécialité		
Droit international comparé	15	-
Droit fiscal et des marchés culturels	15	7
Droit des monuments historiques	15	-
Enjeux économiques et stratégiques	10	-
Gestion patrimoniale	10	6
		13
UE Maîtrise langue étrangère		
Terminologie anglaise	10	1
UE Professionnalisation et recherche		
Atelier pluridisciplinaire de professionnalisation	8	
Restitution d'un mémoire OU Stage + Rapport obligatoire		
		8
TOTAL S4	121	30

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »